

La Lettre de Rabelais

aux Parents

et aux Lycéens



Semaine A

Du 27 septembre au 1^{er} octobre 2021

L' A G E N D A	COLLEGE	LYCEE
Toute la semaine	• Passation des évaluations en 6 ^{ème} et des tests de positionnement en 2GT	
Lundi 27	<ul style="list-style-type: none"> • 17h45 Conseil d'Administration n°1 au Théâtre • Les emplois du temps deviennent définitifs 	
	13h : Remise du concours Rabelingua - Théâtre	
Mardi 28 sept.	• Exercice d'évacuation : Respect du plan d'évacuation et comptage	
Jeudi 30 sept.	Diffusion au sein des classes par la Vie Scolaire du matériel de vote pour les élections des représentants des parents d'élève	
	12h45 – 13h30 : AG délégués (missions, présentation des élections à venir CVC et CVL)	17h45 à 20h : Réunion parents Tale
Vendredi 1^{er} oct.	Diffusion au sein des classes par la Vie Scolaire du matériel de vote pour les élections des représentants des parents d'élève	
Samedi 2 oct.		

 Côté Lycée 

[Rappel du fonctionnement de la vie scolaire en matière de gestion des retards et des absences](#)

Zoom sur le Règlement Intérieur du lycée

Article 3 : Ponctualité et assiduité

« **La ponctualité**, condition d'efficacité et marque de politesse, est de rigueur pour tous les membres de la communauté éducative.

..... Après une absence ou un retard, aucun élève ne sera admis en classe par les professeurs s'il ne présente pas un billet d'autorisation de rentrée en classe délivré par la vie scolaire. Il passe donc par le bureau Vie scolaire avant de rejoindre sa classe.

Les retards répétés entraînent une punition et en cas de récurrence, une sanction... »

L'assiduité, est un élément déterminant de la réussite scolaire des élèves...

Toute absence imprévue doit être signalée le jour même à la vie scolaire puis, au retour de l'élève dans l'établissement, justifiée impérativement par écrit dans le carnet (billet prévu à cet effet) par les représentants légaux ... »

Les retards ne sont donc pas acceptés, mais restent laissés à l'appréciation de la CPE qui, **à titre exceptionnel** et en fonction de la situation de l'élève retardataire, pourrait être amenée à diriger ce dernier en classe. Celui-ci, aura donc un billet tamponné par la vie scolaire.

Afin d'accompagner les élèves pour une meilleure intégration et respect du règlement intérieur, une politique de punition en cas de retards répétés est mise en place : une heure de retenue dès le 3ème retard, puis mise en retenue automatique pour chaque retard supplémentaire.

L'élève retardataire à répétition sera convoqué par la CPE en entretiens individualisés pour un accompagnement éducatif et les parents contactés et/ou convoqués. Si les retards persistent, l'équipe de direction en sera alertée, en vue d'une sanction ou autre mesure disciplinaire.

Les absences : dès le début de l'heure, l'enseignant effectue l'appel. En cas d'absence d'un élève, la vie scolaire se chargera d'en informer les responsables légaux, via l'envoi d'un SMS.

Les parents sont tenus de prévenir la vie scolaire du motif de l'absence de leur enfant, par téléphone ou par écrit (mail, mot dans le carnet,). Pour la justification de l'absence, ils doivent remplir et signer le billet rose dans le carnet de correspondance, que l'élève devra présenter impérativement à son retour dans l'établissement, à la vie scolaire, en vue de la régularisation administrative de sa situation, avant de se diriger en cours, afin qu'il soit accepté. Les absences répétées et injustifiées, font l'objet d'un signalement à la Direction Académique.

Hajiba ZKAR, CPE



Les Psychologues de l'Education Nationale Spécialité "Education, Développement et conseil en Orientation"

Interviennent au Lycée Rabelais :

Mme ROME (ex Mme LEMOUSSU) Lundi toute la journée	Mme COUTAND Mardi après-midi
Référente des classes de : 2^{nde} : 1-2-5-6-8-9-10 1^{ère} : 1-4-5-6 Terminale : 1-2-5-7	Référente des classes de : 2^{nde} : 3-4-7 1^{ère} : 2-3 Terminale : 3-4-6

Elles contribuent à la réussite scolaire des élèves et leur propose un accompagnement dans l'élaboration de leur parcours de formation.

En relation avec l'équipe éducative, les Psychologues de l'Éducation Nationale :

- Reçoivent les élèves, les parents en entretiens individuels.
- Organisent des séances d'information, des ateliers.
- Proposent des questionnaires, notamment d'intérêts professionnels.

Prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire

Vous pouvez également les rencontrer au Centre d'Information et d'Orientation de Boulogne

Mme ROME - le mardi après-midi sur rendez-vous - le mercredi après-midi sur rendez-vous	Mme COUTAND - le vendredi (journée complète) sur rendez-vous
------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

10, rue Paul- Adolphe Souriau

Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h, mercredi : 9h-18h

Ouvert pendant les vacances scolaires

Tél : 01 55 20 09 30 – Mail : cio-boulogne@ac-versailles.fr

Au sein de l'établissement et dans le cadre de l'accompagnement des élèves dans leur scolarité, votre enfant est susceptible de rencontrer Mme LEMOUSSU ou Mme COUTAND en cours d'année. N'hésitez pas à les contacter pour toute information complémentaire.

Alerte nouveau phénomène sur les réseaux sociaux

Un nouveau phénomène apparu récemment sur les réseaux sociaux TikTok et Twitter encourage les insultes et les menaces, par des camarades plus âgés, envers les enfants nés en 2010.

Dans ce contexte et si vous faites face à une situation qui vous semble relever de ce type de comportement, encouragez les familles à contacter le **3018** pour demander le retrait de la vidéo en ligne et des commentaires afin d'en atténuer la viralité.